



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-653

PUBLIÉ LE 23 NOVEMBRE 2021

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques et des droits des patients

75-2021-11-15-00007 - Arrêté directorial donnant mandat au Directeur des Affaires juridiques par intérim, à Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales (1 page)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-11-15-00007

Arrêté directorial donnant mandat au Directeur des Affaires juridiques par intérim, à Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales

Arrêté directorial donnant mandat au Directeur des Affaires juridiques par intérim, à Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales

**Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1,

Vu l'article 706-43 du code de procédure pénale,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté du 22 juillet 2020 relatif aux missions de la Direction des Affaires juridiques et des droits des patients,

ARRETE

ARTICLE 1

A compter du 15 novembre 2021, mandat est donné à M. Marc DUPONT, directeur des affaires juridiques et des droits des patients par intérim, ainsi qu'à Mme Soisic IROZ, directrice déléguée et à Mme Kate JARRARD, chargée de mission pour les affaires pénales, aux fins de représenter l'établissement public en demande et en défense devant les juridictions administratives, civiles et pénales concernant l'établissement public.

ARTICLE 2

L'arrêté directorial n° 75-2019-01-31-003 du 31 janvier 2019 donnant mandat devant les juridictions administratives, civiles et pénales est abrogé.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 15 novembre 2021

Martin HIRSCH

